



UN CODE DE DEONTOLOGIE

Pourquoi ?

Comment ?

Etat des lieux Projets

ENVIRONNEMENT DOCUMENTAIRE

- Une société de l'information en construction
- Un droit en élaboration
- Des acteurs sensibilisés
- Un secteur spécifique : la recherche

Les documentalistes

- Interlocuteurs :
 - Des producteurs d'information (enseignants, chercheurs)
 - Des usagers (étudiants, enseignants, chercheurs...)
 - Des éditeurs

- Des modes d'exercice en mutation

DIFFICULTES

- Nature des droits attachés aux documents
- Type d'utilisation des documents
- Domaines divers et variés : bases de données, licences, droit d'auteur
- Contexte national, européen et international

Craintes

- Etendue de la responsabilité
- Acception du terme : la responsabilité
 - être imputable
 - Pouvoir répondre de ses actes
 - Eviter les conséquences néfastes
 - Etre autonome
 - Avoir des devoirs liés à un rôle

Un code de déontologie

- Encouragé par le législateur
- Des précédents
 - Convention signée en 1999
 - Code des bibliothécaires 23 mars 2003
 - Spécificité des métiers de la documentation

Pourquoi ?

- Outil de référence
- Rôle préventif
- Usages

Comment?

- Démarche méthodique
- Associer le plus largement possible les acteurs
- Les propositions
- Organisation d'une journée d'études